

Orléans, Lundi 28 août 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Elections sénatoriales Dépôt des candidatures

Le 24 septembre 2017 se déroulera l'élection des trois sénateurs du Loiret.

Pour se présenter, une déclaration de candidature est obligatoire pour toute liste de candidats. Les modalités de dépôt des candidatures ainsi que les pièces à présenter sont rappelées sur le site internet de la préfecture www.loiret.gouv.fr à la rubrique " élections sénatoriales 2017 ".

- **Un seul site de dépôt des candidatures est prévu pour le département, aux dates et horaires indiqués**

Préfecture du Loiret
181 rue de Bourgogne à Orléans

- du lundi 4 septembre au jeudi 7 septembre 2017 ;
de 8h30 à 12h00 et de 14h à 16h30 ;

- le vendredi 8 septembre 2017, de 8h30 à 12h00 et de 14h à 18h.

- **Aucun autre mode de déclaration de candidature n'est autorisé (voie postale, télécopie, messagerie électronique, ...).**

CONTACT PRESSE

Colette THEAS-DUHAMEL
Chargée des relations presse et de la communication
Courriel : communication@loiret.pref.gouv.fr
Tél. : 02 38 81 40 35 / 06 71 17 35 28